



LUCITE® 533 Rapid Lasur

Type

Lasure en couche mince, pigmentée, désaromatisée, solvantée, pour le bois non traité, pour l'extérieur, pour imprégnation, sans biocides

Application

Lasure en couche mince, pour l'extérieur, destinée à tous les éléments de construction à stabilité dimensionnelle limitée ou non, tels que les clôtures, les bardages, les pergolas, les coffrages qui n'ont pas besoin de lasures en fine couche biocides du fait de la haute résistance du bois ou de la faible exposition de l'élément en bois.

Caractéristiques

La lasure pour bois LUCITE® 533 Rapid Lasur est à elle seule une peinture d'apprêt, intermédiaire et de finition (système tout en un).

La lasure pour bois LUCITE® 533 Rapid Lasur ne forme pas de film sur le support en bois et, ainsi, il ne risque pas de se déchirer ni de s'écailler.

La lasure pour bois LUCITE® 533 Rapid Lasur crée une adhérence, régule l'humidité et peut être recouverte avec toutes les qualités hydrosolubles et solvantées après un séchage suffisant. L'application sur les bois tropicaux est également possible. Du fait des différentes caractéristiques des bois, par exemple de leurs différentes compositions ou porosités, il est recommandé d'effectuer un essai préalable.

La lasure pour bois LUCITE® 533 Rapid Lasur est conforme à la norme DIN EN 71 partie 3.

Conditionnements : 1 / 2,5 litres

Teintes standards :

Incolore	0000		
blanc	1105	noyer foncé	8270
pin	2335	teck	8320
chêne clair	6570	palissandre	8450
noyer clair	8170	noir ébène	9995
bleu	5449	gris alpin	7360
vert sapin	6486	gris volcan	7365
rouge suédois	3180	gris quartz	7380
steppe	9101		
olive	9102		
bois de santal	9103		

Plusieurs teintes peuvent être colorées avec la machine à mélanger Lucite Woodprotection

Caractéristiques techniques

Densité (20 °C)	0,84 - 0,86 g/ml (en fonction de la teinte)
Viscosité (20 °C) / 3 mm Coupe consistométrique DIN ISO 2431	~ 35 s.
Température minimale de mise en œuvre (recommandée)	> 8 °C (air, élément de construction, produit)
Rendement (en fonction de la qualité de la surface)	7 - 14 m ² / litre / couche
Sec au toucher (20 °C / par ventilation)	< 4 h (selon la porosité)

Préparation du support

Le bois devant recevoir le produit doit, avant l'application, être exempt de poussières, de graisse et débarrassé de ses impuretés. L'humidité du bois ne doit pas dépasser 15 % ni être inférieure à 8 %. Selon l'élément de construction, il convient de respecter les directives, recommandations et réglementations applicables portant sur la conception, l'humidité autorisée et la qualité du bois.

Tester l'adhérence, enlever les substances non adhérentes. Nettoyer les surfaces, poncer et dépoussiérer. Poncer les joints. Brûler les taches de résine, ensuite les nettoyer au diluant universel. Retirer les taches grises du bois en les ponçant, abattre les arêtes.

Mise en œuvre

LUCITE® 533 Rapid Lasur doit être minutieusement mélangée avant sa mise en œuvre.

Avant la toute première utilisation, il faut effectuer un contrôle de la teinte. En cas de lots différents pour une même teinte, il faut faire attention à l'homogénéité de la teinte, et mélanger le cas échéant les différents lots dans un seul et grand pot.

LUCITE® 533 Rapid Lasur peut être appliquée à la brosse, par immersion, injection ou pulvérisation (dans des systèmes fermés). L'application au pulvérisateur n'est pas très recommandée du fait de la fluidité. Pour une application au pulvérisateur dans des systèmes non fermés, il est recommandé d'utiliser un filtre de protection respiratoire type A2/A3, couleur repère brun.

Les surfaces de bois de façade, par exemple au niveau des larmiers, doivent, du fait de leur plus forte porosité, être imprégnées suffisamment jusqu'à saturation. Le matériau en excédent dans la surface doit être éliminé par écoulement, brossage ou autre.

Le produit qui a séché sur les outils de travail peut être éliminé avec un diluant universel, du white-spirit ou un diluant nitro. Il faut alors faire attention, selon le matériau à nettoyer, au pouvoir diluant de certains de ces produits qui peut être fort.

Notamment pour la mise en œuvre par injection ou immersion, les pots doivent être toujours recouverts ou fermés pendant les arrêts et les pauses au cours du travail pour éviter que le produit ne s'épaississe ou qu'une peau se forme sur le bac d'immersion. Il a été démontré qu'il est très utile de recouvrir toute la surface du bac d'immersion, s'il est relativement grand, avec des boules creuses (en PE/PP).

Consommation

La consommation dépend très fortement du type de mise en œuvre, de la porosité du support utilisé, de l'humidité du bois et du type d'élément de construction.

Si l'on ne tient pas compte de la perte spécifique à l'application, la consommation est de 70 à 150 ml / m², soit un rendement de 7 à 14 m² / l / couche.

Pour obtenir de meilleures quantités d'application, il est recommandé d'appliquer selon la méthode mouillé-mouillé ou de respecter une période d'immersion relativement longue.

Séchage

Le produit est sec au toucher en moins de 4 heures moyennant une application conforme et des conditions normales. Le produit est recouvrable au bout de 4 à 8 heures.

Il est possible de procéder à des retouches avec des qualités hydrosolubles ou solvantées au bout de 10 à 16 heures. Attention ! En cas de conditions défavorables, par exemple une humidité de l'air élevée, une température faible de l'air ambiant et / ou de l'élément de construction en bois devant recevoir le produit et une faible circulation d'air, le séchage de la couche de fond peut être nettement retardé. Les durées de séchage doivent alors être prolongées en conséquence.

Suite du travail

LUCITE® 533 Rapid Lasur est utilisée sous forme de système tout en un, c'est-à-dire qu'à l'extérieur, il faut appliquer au moins deux couches. Pour répondre à des spécifications plus strictes, il faut procéder à une application supplémentaire.

LUCITE® 533 Rapid Lasur peut être recouverte avec toutes les laques, lasures ou peintures de finition hydrosolubles ou solvantées vendus dans le commerce après le temps de séchage qui convient.

Lorsqu'on utilise la lasure pour bois LUCITE®533 Rapid Lasur incolore en couche de fond, on obtient une surface régulière et sans taches. En même temps, l'intensité de la couleur de la réalisation finale est plus faible que lorsqu'on utilise une couche de fond pigmentée avec LUCITE® 533 Rapid Lasur.

Système de couches

	Eléments en bois, non stables, extérieur	Eléments en bois, stabilité limitée
Couche de fond	LUCITE® 533 Rapid Lasur*	LUCITE® 533 Rapid Lasur*
Couche intermédiaire	-	-
Couche de finition	LUCITE® 533 Rapid Lasur*	LUCITE® 533 Rapid Lasur*

* Résistance aux rayons UV optimale avec les teintes moyennes et foncées. Ne pas utiliser l'incolore à l'extérieur.

La teinte incolore peut servir pour l'égalisation de surfaces différemment absorbantes.

Pour des surfaces extrêmement exposées aux intempéries : appliquer une couche intermédiaire supplémentaire.

LUCITE® 533 Rapid Lasur peut être recouvert de lasures formant film comme LUCITE® 552 Venti Lasur ou LUCITE® 577 High Solid Lasur.

Données de sécurité

Vous pouvez trouver la classification dans la fiche de sécurité actuelle, que vous pouvez télécharger sous <https://www.lucite-verfsystemen.be/lucite-be-fr/service/documentation/fiches-techniques.php>

Code produit / GISCODE selon BG-BAU – GISBAU:

Voir étiquette du produit et fiche de sécurité actuelle (Par. 7.3)

Vous trouverez le mode d'emploi selon §14 de la directive des produits dangereux sous :

<http://www.wingis-online.de/>

Respecter les données de la fiche de sécurité.

Consignes particulières

Prière de consulter les fiches de sécurité, lorsque vous utilisez des diluants.

Si on rajoute du diluant, la valeur limite VOC pour le produit peut être dépassé.

L'humidité du bois ne peut dépasser 15 %.

Les surfaces en bois nécessitent de l'entretien.

Il est nécessaire de procéder à un contrôle et un entretien réguliers des éléments de construction en bois enduits pour éviter que les éléments en bois ou le film de peinture s'abîment. C'est pourquoi nous recommandons de soumettre les surfaces en bois enduites à un contrôle permanent et de corriger immédiatement et correctement les défauts de l'élément en bois ou de son revêtement.

Ne pas mélanger des laques exempts de solvants aromatiques avec des laques contenant des solvants aromatiques. Appliquer le produit d'une même charge sur des parties du support juxtaposées, afin d'éviter d'éventuelles différences de teintes.

Les supports doivent être secs, bien adhérents et exempts de salissures, de parties non adhérentes, selon VOB, partie C, DIN 18363.

Tenir compte de la fiche BFS No. 18.

Dans les cas critiques consulter notre service technique avant de commencer avec les travaux.

Bien aérer lors de l'application et lors du séchage.

En cas d'une ventilation non suffisante il faut porter un masque de respiration.

De basses températures et une aération insuffisante peuvent influencer négativement les temps de séchage.

Le ton d'origine du bois aura son influence sur la teinte finale après l'application.

Contrôler la bonne adhérence du support. Enlever les parties détachées, lessiver les anciennes couches de laques bien adhérentes et poncer.

Consignes générales

Les données évoquées ci-dessus sont issues des derniers états des techniques de développement et d'application et ne contiennent que des informations d'ordre général. Elles décrivent nos produits et vous informent sur leur mise en oeuvre et l'application. Vu la multitude et la diversité des conditions de travail et des matériaux utilisées, nous ne pouvons pas reprendre chaque cas en détail.

Pour la bonne conservation des surfaces il faut des travaux d'entretien et de rénovation réguliers. Pour autant que nous n'ayons pas explicitement décrit textuellement les spécifications et propriétés des produits pour un cas spécifique, une préconisation technique, même faite au mieux, est de toute manière non contraignante.

Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée pour la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre contrôle, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées. Ceci est la responsabilité de l'utilisateur. Voir nos conditions générales de vente.

A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est automatiquement annulée. En pratique, tous les supports existants ne peuvent être repris sur cette information technique. Pour les cas spécifiques, consultez Doerken coatings (011 / 82 28 23), benelux@doerken.com, www.doerkencoatings.be Vous y trouverez toutes nos fiches techniques et fiches de sécurité.

Comme il est impossible de prendre en compte dans cette fiche tous les cas de figure pouvant se présenter dans le réel, veuillez en cas de doute, consulter notre service technique au numéro suivant : 0032 11 82 28 23. www.doerkencoatings.be
Vous pouvez aussi consulter notre site web.

Dès la parution d'une nouvelle version, toutes les données contenues dans cette fiche perdent leur validité.

W - 506 LUCITE® 533 Rapid Lasur 250815 FL

DÖRKEN COATINGS

Dörken Coatings Belgium NV
Industrieterrein
Centrum-Zuid 2067F
B-3530 Houthalen
Tel. 011/82 28 23
benelux@doerken.com